Département du Val d'Oise Arrondissement de SARCELLES Canton de GOUSSAINVILLE Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE-le: 16 octobre 2024

TRANSMIS le : 16 octobre 2024

### NBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 18

Présents: 13

Votants: 18

#### OBJET:

Vente d'un véhicule du service technique

## REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2024

Application agréée E-legalite.com 99\_DE-095-219505807-20241017-DEL62\_2024-

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre Le jeudi dix-sept octobre à 20H30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire

### Etaient présents :

Mesdames: BARON Claudine, CAQUIN Michèle, Mme DAUPTAIN Marie-Hélène, DAUDRÉ Sybille, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne, Mme HOFFER Marie-Hélène

Messieurs: BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles, M. Gérard DRÉVILLE, M. VIRLOGEUX Christophe

### Absents:

Pouvoirs: M. BÉLAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle

Mme BERSON-GÉANT Marion donne pouvoir à M. Jean-Charles

M.DEBCZAK Jean-Michel donne pouvoir Mme DAUPTAIN Marie-

Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe M. MOURET Stéphane donne pouvoir à M MOIZARD Frédéric

Secrétaire: Mme CAQUIN Michèle

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur le Maire expose que la commune a acquis depuis le 23 novembre un nouveau manitou pour le service technique.

Le précédent étant devenu obsolète, nous avons la possibilité de le vendre.

Nous avons trouvé un acquéreur qui souhaite l'acheter pour la somme de 13 200 euros.

### Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

1/ APPROUVE la vente du véhicule Manitou du service technique pour la somme de 13 200 euros,

2/ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente,

3/Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES et au SGC de GARGES.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire

Frédéric MOIZARD

